

baronnie de Saint-Trivier; que ses hommes avaient toujours été compris dans ses impositions et que cependant on les avait compris dans les derniers rôles des impositions de Bresse; il pria la Cour d'y pourvoir; sur quoi la Cour écrivit, à M. de la Guiche, lieutenant-général pour le roi aux pays de Bresse, Bugey et Valromey, une lettre par laquelle le Parlement le pria de dire aux Etats de Bresse de ne pas entreprendre ainsi sur le pays de Dombes et de ne plus comprendre la paroisse de Béreins dans leurs rôles, comme ils le leur avaient déjà promis.

Le seigneur de Béreins, taxé à deux hommes, ne se trouva pas à Thoisse, le 5 novembre 1562, où tous les gentilshommes de Dombes étaient sommés de se rendre pour combattre les Huguenots.

Philibert de Corsant épousa, en secondes noces, le 21 avril 1566, Jeanne de Gourdon, fille de Flotard, vicomte de Gourdon, et de Marguerite de Cardaillac; ayant été détenu au château de Miolans, en Savoie, pour avoir suivi la nouvelle opinion, par ordre du duc de Savoie, il en sortit à la recommandation du roi Charles IX, qui en écrivit de Blois, le 28 septembre 1571. Il se maria, en troisièmes noces, le 7 janvier 1576, avec Jacqueline de Montferrand, veuve de Pierre de la Gelière, seigneur de Cornaton, et fille de Pierre, seigneur de Montferrand, en Bugey, et de Louise de Grolée.

Manassès de Corsant, écuyer, seigneur de Béreins, de Broces et de Chiel, fils de Philibert de Corsant et de Jeanne de Gourdon, fut envoyé en Allemagne par son père, pendant les guerres civiles de France, à cause de la religion, et élevé à Heidelberg, en la cour du prince Palatin; il épousa, le 30 novembre 1587, Lucrece de Gaspard du Breuil, fille de Philibert de Gaspard, écuyer, seigneur du Breuil et du Buisson et d'Anne d'Anton, dame de Chiel.

Le 23 février 1631, Pierre de Corsant, seigneur de Béreins et de Baneins, fils de Manassès de Corsant, épousa